

Sommaire

Avant-propos p.2

1 Paris-Saclay, terre de science et d'innovation p.8

- 1.1 Une grande université de recherche p.10
- 1.2 *Start-up*, grandes entreprises et centres de R&D p.16
- 1.3 Une agriculture productive p.27

2 Un éco-territoire p.28

- 2.1 Un territoire à énergie positive p.30
- 2.2 Un système complet de mobilité p.32
- 2.3 Une approche globale du cycle de l'eau p.36
- 2.4 Nature et agriculture : un nouveau modèle urbain p.38
- 2.5 Matériaux et déchets : vers une économie circulaire p.39
- 2.6 L'accélérateur numérique p.40

3 Une stratégie d'aménagement à plusieurs échelles p.42

- 3.1 La stratégie à très grande échelle p.46
- 3.2 Un campus ville unique en Europe p.50
- 3.3 Les principes d'aménagement p.52
- 3.4 La qualité urbaine et architecturale p.54
- 3.5 Un projet en phase opérationnelle p.58
- 3.6 Paris-Saclay dans les Yvelines p.70
- 3.7 La concertation p.78

4 L'Établissement public Paris-Saclay p.80

« Fédérer les établissements d'enseignement supérieur et de recherche publique dans l'université Paris-Saclay, densifier les liens au sein du tissu industriel et les relations entre monde économique et monde académique, créer les conditions d'accessibilité et de qualité urbaine qui permettent concrètement l'émergence de cette polarité nouvelle : ces trois objectifs centraux de Paris-Saclay sont étroitement imbriqués. »

Pierre Veltz

Président-directeur général



D'UN USAGE MILITAIRE À UNE OFFRE MULTIMODALE

Le pôle d'échanges de Saint-Cyr-l'École desservi par le RER C et les lignes N et U du Transilien, et bientôt la tangentielle ouest, constitue un point stratégique pour la desserte du plateau de Satory. La voie ferrée militaire qui relie aujourd'hui les deux sites sera réaménagée en plateforme en site propre multimodale empruntée par des lignes de transport public. Elle accueillera également des modes de transports innovants en cours de développement au sein du pôle des mobilités du futur de Paris-Saclay : véhicules autonomes et connectés, véhicules à conduite déléguée, etc.

Versailles Satory ouest: ville nature, ville durable

Le plateau de Satory est le huitième quartier de Versailles. Situé à proximité du centre de la ville, son développement rendu possible par la libération des terrains militaires à l'ouest, est fortement lié à l'amélioration de sa desserte: dans un premier temps la restructuration de l'échangeur RN 12/RD 91 associée à la création d'une bretelle de desserte à l'ouest du plateau, puis la création d'une liaison gare de Saint-Cyr - Satory (arrivée de la tangentielle ouest en 2017) via une partie de la voie ferrée militaire existante. Le site bénéficiera d'une gare de la ligne 18 du métro du Grand Paris qui le reliera directement à Versailles-Chantiers d'un côté, Saint-Quentin-en-Yvelines, campus urbain, Massy et Orly, de l'autre.

Des premiers principes d'aménagement ont été transcrits dans une charte urbaine et paysagère publiée en 2013 par l'Établissement public Paris-Saclay et la ville de Versailles.

Depuis, les études de faisabilité, conduites en collaboration avec la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, le conseil général des Yvelines et le ministère de la Défense ont permis de préciser le projet d'aménagement, sa viabilité économique, et son phasage. Le conseil d'administration de l'Établissement public Paris-Saclay a ainsi pris l'initiative d'une zone d'aménagement concerté le 27 juin 2014. Les dossiers de création-réalisation seront mis au point en 2015-2016. Un premier terrain pourra être mis en consultation en 2015 pour des programmes de recherche et développement et de tertiaire.

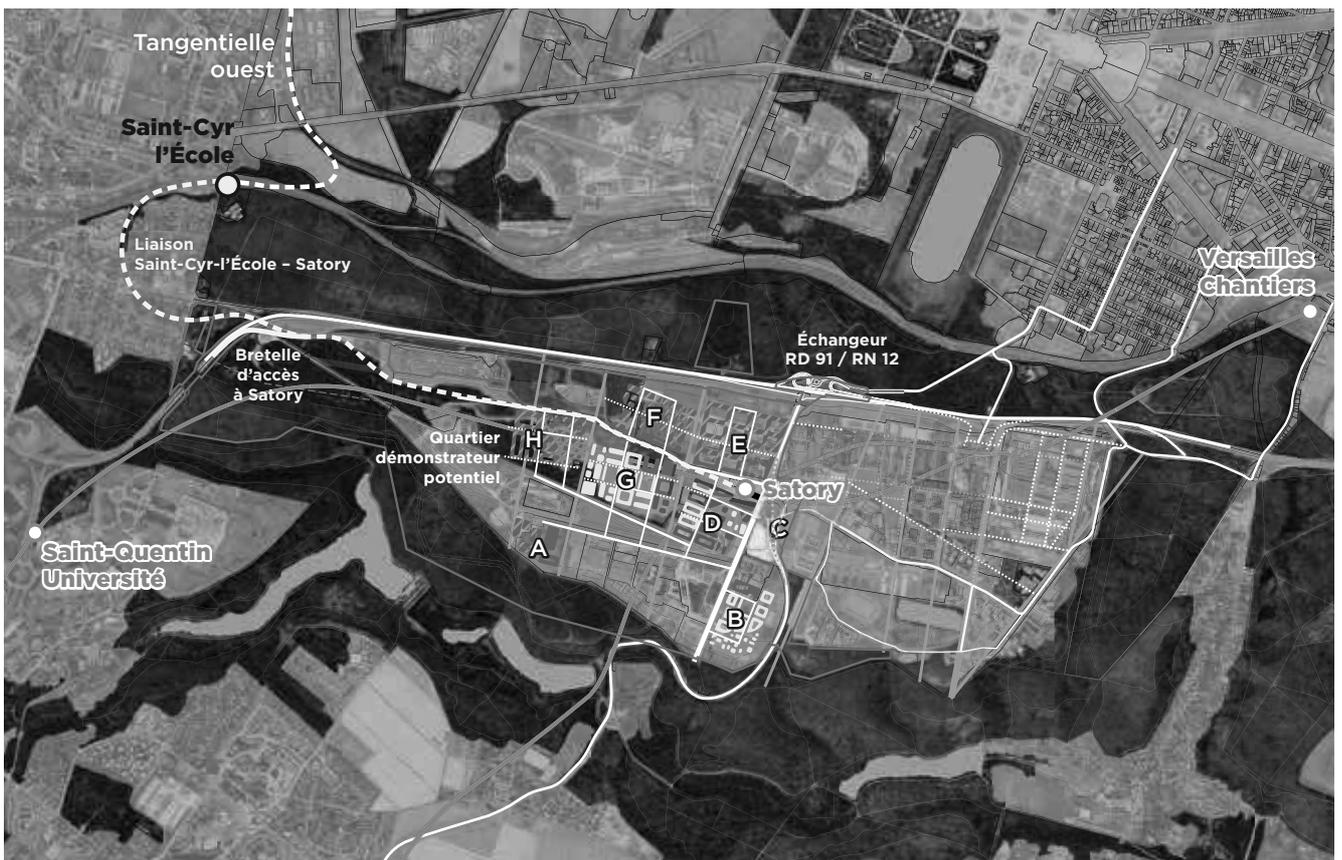
Le quartier accueillera un pôle d'innovation (centres de recherche et développement, PME, *start-ups*) sur les mobilités du futur autour de l'implantation de l'institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) et du nouvel institut de la transition énergétique VéDéCom. Mais ce sera aussi un quartier mixte, économique et résidentiel, avec une offre diversifiée d'habitat pour les salariés actuels et futurs de Versailles et de Saint-Quentin-en-Yvelines, contribuant de manière significative aux objectifs de production de logements en Île-de-France.

Dans un site exceptionnel, le quartier sera, lui aussi, exceptionnel par sa qualité architecturale et paysagère, par ses ambitions écologiques et énergétiques. Il servira de laboratoire en vraie grandeur pour les mobilités innovantes, mais aussi pour des projets paysagers et environnementaux portés par la dynamique grappe d'entreprises Le Vivant et la Ville.

Une charte urbaine et paysagère... ou l'alliance du patrimoine et de la modernité

Élaborée à partir du schéma directeur du groupement Michel Desvigne, paysagiste, Xaveer de Geyter, architecte, Floris Alkemade Architects et AREP Jean-Marie Duthilleul, la charte urbaine et paysagère pose les dix grands principes de l'aménagement de Versailles-Satory ouest :

- l'amplification de l'horizon boisé et mise en valeur de l'insularité ;
- des trames historiques valorisées ;
- la redéfinition de l'hydrologie et des trames bleues ;
- le renforcement des lisières ;
- la redéfinition de la voirie existante ;
- la requalification et l'urbanisation de la RD 91 ;
- la création d'un pôle d'activités à rayonnement international ;
- des déplacements innovants ;
- la qualité architecturale, urbaine et paysagère comme marque d'identité ;
- un projet mis en œuvre de manière évolutive.



Le plateau de Satory

Un écrin paysager en écho à l'environnement naturel remarquable de la vallée de la Bièvre, aux étangs de la Minière et aux coteaux boisés du domaine du château de Versailles dans lequel viendront s'insérer les futures constructions.

